

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Présents : 16 personnes sont présentes,

Jany-Claude SOLIS, Patrick ROBERT, Lydie MANUS, Jean-François LEBLANC, Marianne LAVAUD, Gérard GASNIER, Raymond BLANCHETON, Christelle DUBLANCHE, Isabelle TARNAUD, Laure CORGNE, Christophe SIMARD, Christophe MATTANA, Valérie BERTHIER-SOLIS, Jean-Jacques FAUCHER, Jean-Jacques CHAPOULIE, Laurence RAYNAUD

Absents excusés :

Sabrina BOST, procuration à Gérard GASNIER,
Sandra ROUSSEAU, procuration à Jean-Jacques CHAPOULIE,
Jessy VERESSE, procuration à Patrick ROBERT

Date de la convocation : 27 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le 3 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent dûment convoqué, s'est réuni en session à la Mairie sous la présidence de Jany-Claude SOLIS, Maire.

Patrick ROBERT est désigné secrétaire de séance.

Demande de subvention Contrat Territorial Départemental (CTD) pour des travaux d'isolation de la Mairie (2021 /016)

En complément du dossier DSIL rénovation énergétique, la Commune de Saint-Jouvent souhaite également mobiliser des financements dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour des travaux d'isolation de la Mairie et demander une subvention pour ce projet qui consiste en la pose d'un sur-plancher d'environ 40 cm d'épaisseur dans le grenier de la mairie avec impulsion d'un isolant naturel et biologique dans les alvéoles constituant ce sur-plancher.

Le montant prévisionnel de ce projet s'élève à 11 000 € HT.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal :

- d'accepter le montant estimatif de ces travaux,
- de l'autoriser à solliciter une subvention correspondante aussi élevée que possible dans la cadre de la DETR.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte le montant prévisionnel des travaux d'isolation de la mairie,
- autorise Madame le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible dans le cadre le cadre de la DETR pour ces travaux.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE
LES JOURS, MOIS et AN QUE DESSUS
AU REGISTRE SONT LES DELIBERATIONS
Pour copie conforme, le 5 mars 2021

Le Maire,

Jany-Claude SOLIS

